

Remplacement temporaire - Professeur des Ecoles - CP

Depuis plus de 40 ans, le Lycée Français de Manille (LFM) promeut l'excellence académique française auprès des enfants expatriés et philippins. En collaboration avec l'école internationale allemande de Manille (GESM), le LFM est situé sur l'Eurocampus vert et spacieux de Parañaque, offrant à ses étudiants des infrastructures de haut niveau dans un environnement multiculturel - 550 étudiants, 120 employés, plus de 30 nationalités.

Le LFM est membre du réseau de l'AEFE, ses programmes d'enseignement répondent aux directives et exigences académiques du ministère français de l'Éducation nationale.

Description de poste

Dans le cadre d'un remplacement temporaire, le Lycée Français de Manille recherche un/une professeur(e) des Ecoles pour enseigner en CP.

La mission est actuellement prévue jusqu'en Octobre. L'enseignement se fera en distanciel, depuis le pays de résidence de l'enseignant, selon l'horaire philippin.

Le poste, soumis à entretien préalable, est à **pourvoir pour le 30 août 2021**.

L'intéressé(e) devra posséder impérativement une réelle expérience d'enseignement en primaire, de même que le goût de l'engagement, du travail en équipe et de bonnes qualités relationnelles.

Seront particulièrement appréciés :

- L'expérience de l'enseignement en distanciel
- Une bonne maîtrise des outils informatiques et numériques
- Le sens du service
- L'esprit d'initiative
- Une bonne adaptabilité et le souci du travail en équipe
- Un profil polyvalent.
- Une connaissance de l'anglais (niveau B1/B2 du CECRL)

Candidature

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'adresse mail rh@lfmanille.ph et devront comporter a minima :

- CV
- Lettre de motivation
- Copie des diplômes mentionnés
- Pour les titulaires : copie de l'écran de synthèse i-prof
- Copie du passeport

Conditions d'emploi

- rémunération au prorata sur 13 mois
- la grille de rémunération tient compte des diplômes, de l'expérience dans le poste et de la qualité de titulaire du MEN ou non
- participation à la couverture médicale et à la retraite